

# Revenus et Salaires « dans » et « autour » de la filière agricole en 2016 & 2017, contribution au débat sur « le partage de la valeur ajoutée »

Patrice Roussel

Professeur des Universités

TSM Research, Université Toulouse 1 Capitole, UMR 5303 CNRS

Février 2020

## *Résumé de l'étude :*

Cette étude examine les dernières données publiées par l'INSEE fin 2019, sur les revenus des exploitants agricoles en 2017, et sur les salaires dans les secteurs d'activité détaillés en 2016 intervenant « autour » de la filière agricole.

Les revenus nets des exploitants du secteur agricole et forestier, que nous avons convertis en revenus annuels moyens pour les 444 000 exploitants recensés, indiquent une grande disparité selon les domaines de spécialité :

- Equivalent du revenu moyen annuel pour l'ensemble des exploitants du secteur agricole – hors exploitations déficitaires en 2017 = 16 920 euros
- Equivalent du revenu moyen annuel le plus élevé – hors exploitations déficitaires en 2017 = 36 000 euros (Culture de Vignes)
- Equivalent du revenu moyen annuel le plus faible – hors exploitations déficitaires en 2017 et hors exploitations en Micro-Bénéfices Agricoles = 13 920 euros (Production d'Ovins, Caprins, Equidés, autres Animaux).

A partir de la base de données de l'INSEE sur les 650 secteurs d'activité détaillés analysés, nous avons distingué d'une part, les secteurs d'activité tributaires du secteur agricole, d'autre part, les secteurs d'activité qui coopèrent régulièrement avec lui.

Nous avons identifié 52 secteurs d'activité tributaires du secteur agricole. Ils emploient 648 216 salariés. Les salaires annuels bruts moyens les plus élevés (primes comprises) varient de 45 000 à 55 000 euros. Les six premiers secteurs d'activité sont par ordre décroissant de niveau de salaire moyen brut annuel :

- fabrication d'amylacés (amidon, glucose, gluten, etc.)
- fabrication de pesticides et autres produits agrochimiques (herbicides, fongicides, etc.)
- fabrication de vins effervescents (champagne notamment)
- intermédiaires de commerce de matières premières agricoles et animaux vivants

- production de boissons alcooliques distillées (spiritueux et cognacs notamment)
- fabrication de produits azotés et engrais.

Parmi les secteurs d'activité qui offrent les salaires les plus faibles, 6 relèvent du commerce de détail alimentaire spécialisé. Les salaires bruts moyens annuels varient de 21 900 à 29 400 euros.

Enfin, nous avons identifié 47 secteurs d'activité qui coopèrent régulièrement avec le secteur agricole. Ils emploient 1 587 892 salariés. Les salaires bruts annuels moyens les plus élevés (primes comprises) varient de 47 000 à 61 000 euros. Les six premiers secteurs d'activité sont par ordre décroissant de niveau de salaire :

- Transports maritimes et côtiers de fret
- Commerce de gros (interentreprises) de produits à base de tabac
- Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
- Services auxiliaires des transports par eau
- Industrie des eaux de table
- Production de sel

Parmi les secteurs d'activité qui offrent les salaires les plus faibles, 8 relèvent du commerce de détail non spécialisé, 1 de la grande distribution et 1 de la restauration rapide. Les salaires bruts moyens annuels varient de 21 430 à 24 350 euros. En joignant le secteur des Hypermarchés où le salaire annuel moyen est de 26 290 euros, ce sont trois secteurs d'activité de la grande distribution qui sont concernés (Supérettes, Supermarchés, Hypermarchés). En 2016, ils employaient 519 013 salariés, soit 16,9% de plus que la population du secteur agricole.

# **Revenus et Salaires « dans » et « autour » de la filière agricole en 2016 & 2017, contribution au débat sur « le partage de la valeur ajoutée »**

Patrice Roussel

Professeur des Universités

TSM Research, Université Toulouse 1 Capitole, UMR 5303 CNRS

Février 2020

Depuis de nombreuses années, les exploitants agricoles critiquent la grande distribution, les centrales d'achat et les différents intermédiaires de la chaîne alimentaire sur la question du « partage de la valeur ajoutée ». Régulièrement, certains d'entre eux occupent des grandes surfaces commerciales et procèdent à des opérations plus ou moins spectaculaires, souvent pacifiques et constructives, parfois virulentes. Ils reprochent à la grande distribution de réduire leurs marges en compressant les prix d'achat des produits alimentaires et en gonflant leurs propres marges commerciales. En réponse, le gouvernement et le ministère de l'agriculture tentent d'apporter des réponses en proposant de mieux réguler la répartition des marges. Dans la continuité des états généraux de l'alimentation, l'enjeu est d'améliorer le revenu des exploitants agricoles.

Cependant, en focalisant toutes les attentions sur les relations entre les acteurs du secteur agricole et ceux de la grande distribution et des intermédiaires, on en oublie le sens du concept de « partage de la valeur ajoutée ». En effet, on tend à se focaliser sur les prix d'achat des produits agricoles aux exploitants, sur les prix de vente au consommateur final et sur les marges réalisées par les différents intermédiaires qui interviennent dans la chaîne d'alimentation. C'est une nécessité d'analyser les prix de vente des produits des exploitants agricoles et les marges qui pourraient être améliorées en leur faveur. Cependant, l'analyse de la valeur ajoutée pourrait également se focaliser sur les prix d'achat supportés par les exploitants agricoles sur les produits (engrais, semences, pesticides, etc.), les équipements agricoles, et les services (logistique de transport, etc.) dont ils ont besoin pour leur activité. Le partage de la valeur peut être alors analysé sur les dépenses et les coûts de production des exploitants agricoles. Mais cette analyse pourrait également se focaliser sur d'autres acteurs clients des agriculteurs : industrie agroalimentaire, restauration collective, etc. Dès lors, la question sous-jacente est celle de l'organisation des exploitants agricoles qui leur permettrait de mieux négocier les prix d'achat des biens et services dont ils ont besoin pour leur activité, et les prix de vente proposés à leurs différents clients, la grande distribution n'étant qu'un acteur parmi d'autres, certes d'importance. Dit autrement, le partage de la

valeur ajoutée pourrait être discuté tout autant sur la répartition des marges en aval de la filière agricole, que sur celles pratiquées en amont de la filière agricole.

L'objectif de la présente étude vise à contribuer à cette réflexion en examinant la question du partage de la valeur ajoutée sur un seul et unique critère, donc partiel, celui des revenus et des salaires pratiqués dans les différents secteurs d'activité qui interviennent dans et autour de la filière agricole. En tant que non expert du secteur agricole, nous limiterons notre analyse à une perspective propre aux sciences de gestion.

Depuis le début des années 1980, les entreprises françaises se sont largement engagées dans des politiques de compression salariale. L'objectif initial était d'engager le pays, à la demande des gouvernements « Mauroy 2 » puis « Fabius », dans une politique désinflationniste. Puis, la question de la compétitivité internationale des entreprises françaises a prolongé cette orientation, notamment au regard des coûts de la main d'œuvre. D'autres phénomènes sont intervenus, comme l'émergence de l'économie de service et la chute de l'industrie. C'est ainsi que nous sommes parvenus en 2016 à observer un écart de salaire de près de 87% entre les secteurs d'activité qui rémunèrent le mieux en France et ceux qui rémunèrent le moins bien ; les salaires bruts moyens annuels, primes comprises, variant de 16 150 à 122 900 euros selon les secteurs d'activité (cf. étude de Patrice Roussel, « Les bons et les mauvais élèves de la discrimination salariale à l'égard des Femmes, par secteur d'activité », décembre 2019). Pour aller à l'essentiel, les entreprises qui se sont positionnées sur des secteurs d'activité dynamique, sur la production de biens ou de services à forte valeur ajoutée, ou encore sur des secteurs protégés, ont été en mesure à la fois de dégager des marges et de proposer des salaires élevés ou de bon niveau à leurs employés. A l'inverse, les secteurs d'activité à faible valeur ajoutée, dégagent à la fois des marges réduites, et tendent à offrir des salaires faibles ou modérés.

Ainsi, dans la présente étude, nous allons observer les niveaux de revenus et de salaires à l'échelle des secteurs d'activité détaillés en considérant cette variable comme le signal d'une capacité à créer une forte ou une faible valeur ajoutée. Cette étude devrait permettre aux acteurs du monde agricole d'identifier les secteurs d'activité avec lesquels il conviendrait de discuter d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée. Ainsi, cette étude sous-tend d'élargir la question de cette répartition, au-delà de la grande distribution, tout en continuant de l'inclure.

Notre étude se développe en trois parties. La première présente la situation des revenus dans le secteur agricole en 2017 (données INSEE novembre 2019). La seconde expose l'analyse des salaires en 2016, dans les secteurs d'activité tributaires des activités agricoles (données INSEE, septembre 2019). La dernière partie élargit l'analyse à des secteurs d'activité qui coopèrent régulièrement avec le secteur agricole pour une part relative de leur activité, à l'exemple de la grande distribution.

## 1. Les revenus dans le secteur agricole en 2017 : la culture de la vigne en meilleure position

Les données publiées dans INSEE PREMIERE, n°1781 - novembre 2019, étudient les revenus de 444 000 exploitants agricoles et non-salariés d'activités rattachées à ce secteur<sup>1</sup>. Elles nous informent du niveau de revenu mensuel net moyen à l'échelle du secteur agricole (Tableau 1). Nous avons également pris le parti de calculer l'équivalent annuel de ces revenus afin de mettre en perspective ces données avec celles d'autres secteurs d'activité (Tableaux 2 et 3 de l'étude).

Le Tableau 1 se compose de plusieurs parties. De haut en bas de ce tableau, nous découvrons le découpage du secteur agricole qui distingue la production agricole et ses composantes (vigne, élevage, céréales, etc.), puis, la sylviculture et l'exploitation forestière, les services de soutien à l'agriculture, enfin, les services d'aménagement paysager. Ce découpage distingue également les exploitants «non-salariés imposés au régime réel» (352 000 personnes), et ceux «non-salariés inscrits au régime des micro-bénéfices agricoles» (92 000 personnes).

De gauche à droite de ce tableau, on découvre, les effectifs de «non-salariés» actifs dans le secteur agricole, puis, leur revenu mensuel moyen, selon que l'on tienne compte ou non d'un résultat annuel déficitaire, enfin est présenté, l'équivalent du revenu annuel moyen (avec ou non prise en compte d'un déficit annuel).

### *Quelques constats :*

En 2017, Le revenu moyen des 444 000 personnes «non-salariées» travaillant dans le secteur agricole (exploitants, entrepreneurs) s'élève à 1410 euros nets par mois. Il est de 1210 euros si l'on tient compte des «non-salariés» déclarant un déficit en 2017, soit 15,5% d'entre eux. Parmi ces exploitants et entrepreneurs du secteur agricole, ceux qui évoluent dans la «Culture de Vignes» ont dégagé les meilleurs revenus (3000 euros par mois hors exploitations déficitaires), suivis de ceux évoluant dans la «Culture de Légumes, Fleurs, Plantes» (2700 euros hors exploitations déficitaires). La proportion d'exploitations déficitaires dans ces deux sous-secteurs agricoles est respectivement de 13,6% et 15,6%. Les exploitants et entrepreneurs qui ont dégagé les plus faibles revenus en 2017 évoluent dans la «Production d'Ovins, Caprins, Equidés, autres Animaux» (1160 euros hors exploitations déficitaires), et la «Production de Bovins» (1250 euros hors exploitations déficitaires). La proportion d'exploitations déficitaires est y respectivement de 27,8% et 14,9%. Soulignons la situation des exploitants évoluant dans les «Céréales et grandes cultures», qui avec un revenu moyen mensuel de 1400 euros, connaît la plus forte proportion d'exploitations déficitaires en 2017 (30,1%). Enfin, les 92000 exploitants qui optent pour le régime fiscal du micro-bénéfice agricole,

---

<sup>1</sup> L'INSEE utilise le terme de «non-salariés» pour désigner l'ensemble des professions indépendantes du secteur.

ceux dont les recettes moyennes annuelles sur les 3 dernières années ne dépassaient par 82800 euros HT, ont dégagé des revenus moyens de 560 euros par mois.

**Tableau 1 : les revenus 2017 dans le secteur agricole selon l'INSEE (2019)**

Revenus dans le secteur agricole en 2017		Revenu mensuel moyen			Equivalent Revenu annuel moyen (a)	
Données statistiques	Effectifs au 31 décembre 2017 (en milliers)	Avec déficits mis à 0 en 2017 (en euros)	Avec déficits pris en compte 2017 (en euros)	Proportion de revenus nuls ou déficitaires (en %)	Avec déficits mis à 0 en 2017 (en euros)	Avec déficits pris en compte 2017 (en euros)
<b>Non-salariés du secteur agricole imposés au régime réel</b>	<b>352</b>	<b>1 650</b>	<b>1 390</b>	<b>19,5</b>	<b>19 800</b>	<b>16 680</b>
<b>Production agricole</b>	<b>314</b>	<b>1 610</b>	<b>1 340</b>	<b>20,2</b>	<b>19 320</b>	<b>16 080</b>
Céréales et grandes cultures	73	1 400	980	30,1	16 800	11 760
Culture de légumes, fleurs, Plantes	20	2 700	2 500	15,6	32 400	30 000
Culture de vignes	30	3 000	2 790	13,8	36 000	33 480
Arboriculture	9	2 330	2 060	20,9	27 960	24 720
Production de bovins	100	1 250	1 100	14,9	15 000	13 200
Production d'ovins, caprins, équidés, autres animaux	20	1 160	620	27,8	13 920	7 440
Production de granivores	16	2 400	2 280	11,2	28 800	27 360
Culture et élevage Combinés	45	1 360	1 090	21,5	16 320	13 080
<b>Sylviculture et exploitation forestière</b>	<b>6</b>	<b>1 860</b>	<b>1 740</b>	<b>11,6</b>	<b>22 320</b>	<b>20 880</b>
<b>Services de soutien à l'agriculture</b>	<b>12</b>	<b>1 990</b>	<b>1 600</b>	<b>23,5</b>	<b>23 880</b>	<b>19 200</b>
<b>Services d'aménagement paysager</b>	<b>20</b>	<b>2 080</b>	<b>2 050</b>	<b>6,3</b>	<b>24 960</b>	<b>24 600</b>
<b>Micro-bénéficiaires agricoles (micro-BA) économiquement actifs</b>	<b>92</b>	<b>560</b>	<b>550</b>	<b>1,1</b>	<b>6 720</b>	<b>6 600</b>
<b>Ensemble y compris micro-BA économiquement actifs</b>	<b>444</b>	<b>1 410</b>	<b>1 210</b>	<b>15,5</b>	<b>16 920</b>	<b>14 520</b>

N.b.: Personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017 dans l'agriculture, la sylviculture et les services d'aménagement paysager. Les non-salariés taxés provisoirement sont pris en compte dans les effectifs, mais la plupart ne sont pas pris en compte dans le calcul des revenus.

Revenus nets moyens calculés après déduction des cotisations sociales, mais avant prélèvement des contributions sociales (CSG et CRDS).

Champ : France hors Mayotte pour les effectifs, France métropolitaine hors nouveaux installés imposés au régime réel pour les revenus.

Source : Insee, bases non-salariés. INSEE PREMIERE, n°1781, novembre 2019.

(a) Données annuelles calculées sur les bases mensuelles communiquées par l'INSEE.

S'agissant d'une photographie de l'année 2017, l'INSEE souligne une certaine volatilité de ces revenus, année après année, en fonction de crises environnementales d'ordre climatique (sécheresse, gel, inondations, etc.), économique (taxes douanières, fluctuations des cours selon le marché, évolution de la demande, etc.), et sanitaire (arrêt temporaire d'activité, d'exportation, etc.).

Pour la suite de notre étude, nous retiendrons trois données pour mettre en perspective les revenus constatés dans le secteur agricole :

- Equivalent du revenu net moyen annuel pour l'ensemble des exploitants du secteur agricole – hors exploitations déficitaires en 2017 = **16 920 euros**
- Equivalent du revenu net moyen annuel le plus élevé – hors exploitations déficitaires en 2017 = **36 000 euros** (Culture de Vignes)
- Equivalent du revenu net moyen annuel le plus faible – hors exploitations déficitaires en 2017 et hors exploitations en Micro-Bénéfices Agricoles = **13 920 euros** (Production d'Ovins, Caprins, Equidés, autres Animaux).

## **2. Les salaires dans les secteurs tributaires du secteur agricole en 2016 : les productions « Amidons – amylacés », « Pesticide et Herbicide », « champagne – vins effervescents » en trio de tête**

En 2016 en France, 648 216 salariés travaillaient dans 52 secteurs d'activité industrielle et commerciale qui vivent directement de l'activité agricole, soit en tant que fournisseurs de produits et d'équipements, soit en tant que clients transformateurs, ou grossistes-distributeurs (INSEE, T203, 26 septembre 2019). Ces données ne tiennent pas compte de toutes les activités qui collaborent partiellement avec le secteur agricole (logistique, service comptable, conseil, grande distribution, etc.). Ces activités seront analysées dans la troisième partie de cette étude.

Les données que nous allons commenter proviennent de la base de données de l'INSEE (source : INSEE, tableau T203) publiée le 26/09/2019. Cette base présente les salaires de 689 secteurs d'activité, hors secteur agricole et hors fonctions publiques. Les données portent sur l'année 2016. Parmi ces secteurs, 39 d'entre eux ne sont pas traités par l'INSEE, soit pour des raisons de secret statistique, soit pour des raisons de données insuffisantes ou manquantes. **Ainsi, ce sont 650 secteurs d'activité qui sont retenus dans notre analyse.** Rappelons que ces secteurs relèvent du privé (entreprises et organisations de tout statut et de toute taille) et des entreprises à capitaux publics. **Ils couvrent plus de 16 millions de salariés.** Nous avons retravaillé cette base de données pour effectuer dans un premier temps une étude comparative des salaires entre Hommes et Femmes en fonction des secteurs d'activité (publiée en décembre 2019). Les résultats sont présentés dans un autre support mis à disposition sur notre site internet.

Nous avons maintenu ces données dans le document présent, sans intention de les commenter présentement, pour simple information.

**52 secteurs d'activité retenus dans notre étude ont une activité tributaire du secteur agricole (Tableau 2).**

**Tableau 2 : Salaires bruts annuels moyens 2016 des activités tributaires du secteur agricole**

Secteurs d'Activités détaillées	Salaires brut annuel moyen	Effectifs en EQTP	Salaires brut annuel moyen Femmes	Salaires brut annuel moyen Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Fabrication de produits amylacés	54654	4620	49343	56010	20,32%	11,90%
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	53140	4607	49321	54863	31,10%	10,10%
Fabrication de vins effervescents	51359	6374	46160	53741	31,42%	14,11%
Intermédiaires de commerce matières premières agricoles, animaux vivants, m.p. textiles produits semi-finis	48812	764	38553	55243	38,61%	30,21%
Production de boissons alcooliques distillées	47704	7796	42401	50649	35,70%	16,28%
Fabrication produits azotés et engrais	45518	4159	39663	47003	20,22%	15,62%
Fabrication de sucre	44759	5920	40826	45576	17,21%	10,42%
Fabrication d'autres produits laitiers	44318	6368	44232	44360	32,74%	0,29%
Fabrication de pâte à papier	42751	1135	40745	42912	7,40%	5,05%
Fabrication de malt	41991	455	36449	43123	16,92%	15,48%
Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	41741	5271	39000	44249	47,79%	11,86%
Transformation et conservation de pommes de terre	40543	1877	36120	42557	31,27%	15,13%
Fabrication d'huiles et graisses brutes	40482	1280	34787	42580	26,95%	18,30%
Fabrication de lait liquide et de produits frais	40188	12840	36510	41535	26,80%	12,10%
Commerce de gros (interentreprises) alimentaire spécialisé divers	38818	18555	36030	40710	40,42%	11,50%
Meunerie	38406	5746	34530	39470	21,53%	12,52%
Fabrication de pâtes alimentaires	37744	2963	34302	39968	39,25%	14,18%
Fabrication aliments animaux de ferme	37571	12184	32884	38995	23,30%	15,67%
Autres activités du travail des grains	37492	3004	34965	38455	27,60%	9,08%
Commerce de gros (interentreprises) céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	37367	31244	32892	38881	25,28%	15,40%
Commerce de gros (interentreprises) de produits à base de viande	36617	2493	33440	38378	35,66%	12,87%
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	36484	14553	31837	39654	40,55%	19,71%
Fabrication de machines agricoles et forestières	36158	17564	33855	36476	12,13%	7,19%
Fabrication de fromage	36117	28495	32231	38136	34,21%	15,48%
Commerce de gros (commerce interentreprises) d'animaux vivants	35572	6431	29701	37711	26,71%	21,24%
Fabrication de beurre	35395	1901	31835	36769	27,83%	13,42%
Commerce de gros (interentreprises) de viandes de boucherie	35244	6346	30118	36842	23,78%	18,25%



Vinification	35078	8406	31450	37140	36,22%	15,32%
Commerce de gros (interentreprises) de produits laitiers, oeufs, huiles et matières grasses comestibles	34927	12861	31918	36510	34,48%	12,58%
Commerce de gros (interentreprises) de matériel agricole	34700	35580	30134	35590	16,31%	15,33%
Préparation de jus de fruits et légumes	34424	1668	32815	35112	29,98%	6,54%
Fabrication de glaces et sorbets	34235	4172	29918	37148	40,29%	19,46%
Transformation et conservation fruits	33459	6767	30233	35817	42,25%	15,59%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes	32997	30184	28544	35451	35,53%	19,48%
Extraction de tourbe	32685	243	33340	32466	25,10%	-2,69%
Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	32352	12135	28634	35668	47,14%	19,72%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier	31619	1977	28262	32933	28,12%	14,18%
Transformation et conservation de la viande de boucherie	30151	45347	27484	31150	27,26%	11,77%
Préparation industrielle de produits à base de viande	29300	29397	26341	31419	41,72%	16,16%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de fleurs et plantes	29064	3275	25401	32008	44,55%	20,64%
Autre transformation et conservation de légumes	29653	13226	26641	32068	44,50%	16,92%
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	29428	29280	26730	31248	40,28%	14,46%
Fabrication de cidre et de vins de fruits	29376	568	26271	30436	25,53%	13,68%
Fabrication d'emballages en bois	28533	11956	27500	28749	17,30%	4,34%
Transformation et conservation de la viande de volaille	27097	24091	25081	28920	47,47%	13,27%
Commerce détail viandes et produits à base de viande en magasin spécialisé	25640	30865	22673	26994	31,32%	16,01%
Commerce détail fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie/aliments	25370	33572	23059	29085	61,66%	20,72%
Services d'aménagement paysager	25153	49304	26600	24989	10,19%	-6,45%
Charcuterie	25102	9834	22696	26978	43,81%	15,87%
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	24982	22377	23617	27090	60,69%	12,82%
Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	23160	9726	21104	24688	42,64%	14,52%
Cuisson de produits de boulangerie	21936	6460	20642	23843	59,57%	13,43%
<b>Effectif total des 52 secteurs en EQTP</b>		<b>648 216</b>				
<b>Salaire annuel brut moyen et effectif France</b>	35 865	16017125	31 708	38 846	41,76%	18,38%
<b>Salaire annuel net moyen France</b>	26 856					
<b>Salaire annuel net médian France</b>	21 468					

N.b. données en emplois équivalents temps plein. Salaires bruts en euros incluant tous les éléments de rémunération prévus dans le contrat de travail. Nomenclature NAF des secteurs d'activité :

[www.insee.fr/fr/information/2406147](http://www.insee.fr/fr/information/2406147). Source : adapté du Tableau T203, « Les salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2016 - Déclaration annuelle de données sociales (DADS) - Insee Résultats, septembre 2019 »

Le Tableau 2 présente les niveaux de salaire brut moyen annuel pour 2016 au sens de l'INSEE (salaires et primes). Parmi les 52 secteurs étudiés, 46% d'entre eux, soit 24

secteurs, proposent un niveau de salaire moyen supérieur à celui de l'ensemble des secteurs d'activités détaillées recensées en France (35 865 € en 2016).

Parmi ces 52 secteurs, le trio de tête qui propose les salaires les plus élevés se compose de la production d'amylacés (amidon, glucose, gluten, etc.), suivi de la production de pesticides et autres produits agrochimiques (herbicides, fongicides, etc.), puis de la production de vins effervescents (champagne notamment). Tous trois offrent des salaires très compétitifs à leurs salariés, dépassant les 50 000 euros brut par an en moyenne. Ils emploient à eux trois 15 601 salariés en France.

Notons qu'en 4<sup>ème</sup> rang apparaît un secteur d'intermédiaires sur les marchés agricoles, en 5<sup>ème</sup> rang, le secteur de production de spiritueux et cognacs, et en 6<sup>ème</sup> rang, le secteur de fabrication de produits azotés et engrais.

### ***En synthèse :***

Parmi les 10 secteurs d'activité qui offrent les meilleurs salaires, 5 relèvent de l'industrie de transformation (alimentaire et forestière), 2 de l'agrochimie, 2 du secteur vitivinicole, et 1 intermédiaire de commerce. Les salaires moyens annuels varient de 42 000 à 54 650 euros.

Parmi les 10 secteurs d'activité qui offrent les salaires les plus faibles, 6 relèvent du commerce alimentaire de détail, 2 de l'industrie de transformation (alimentaire et forestière), 1 du secteur vitivinicole, et 1 des services. Les salaires bruts moyens annuels varient de 21 930 à 29 380 euros.

L'écart salarial maximal entre secteurs est de 60% entre ceux qui rémunèrent le plus et ceux qui rémunèrent le moins. A titre de comparaison, cet écart approche 87% à l'échelle de l'ensemble des 650 secteurs d'activité étudiés par l'INSEE en France.

## **3. Les salaires de secteurs d'activité coopérant avec le secteur agricole en 2016**

En 2016 en France, plus de 1 587 892 salariés (Tableau 3) travaillaient dans 47 secteurs d'activité industrielle et commerciale qui coopèrent avec le secteur agricole, soit en tant que fournisseurs de produits, d'équipements et de services non spécialisés pour ce secteur, soit en tant que clients grossistes-distributeurs, distributeurs et entreprises non spécialisés (INSEE, T203, 26 septembre 2019). Il s'agit ici de secteurs d'activité qui coopèrent régulièrement pour une part relative de leur activité avec le secteur agricole et le secteur agroalimentaire. Ces données ne tiennent pas compte de certains secteurs d'activités qui collaborent partiellement avec le secteur agricole

(service comptable, conseil en gestion, réparation matériel agricole, etc.), dont les données sont plus difficiles à identifier.

Les données que nous allons commenter proviennent de la base de données de l'INSEE (source : INSEE, tableau T203) publiée le 26/09/2019, identique à celle exploitée dans le Tableau 2 précédent.

Le Tableau 3 présente les niveaux de salaire brut moyen annuel pour 2016 au sens de l'INSEE (salaires et primes). Parmi les 47 secteurs étudiés, 43% d'entre eux, soit 20 secteurs, proposent un niveau de salaire moyen supérieur à celui de l'ensemble des secteurs d'activités détaillées recensés en France (35 865 € en 2016).

Le secteur d'activité qui rémunère le mieux ses salariés relève d'une activité de service logistique utilisée par de nombreux acteurs agricoles et de l'agroalimentaire exportateurs (ex. produits céréaliers bruts et transformés). Il s'agit du secteur des « transports maritimes et côtiers de fret », auquel il convient d'ajouter les secteurs se positionnant aux 4<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> rangs, respectivement les « services auxiliaires des transports par eau » (mer et voies fluviales) et la « manutention portuaire ».

**Tableau 3 : Salaires bruts annuels moyens 2016 des secteurs coopérant avec le secteur agricole**

Secteurs d'Activités détaillées	Salaires brut annuel moyen	Effectifs en EQTP	Salaires brut annuel moyen Femmes	Salaires brut annuel moyen Hommes	% Femmes en EQTP	Ecart salaire moyen Hommes/Femmes
Transports maritimes et côtiers de fret	60857	6385	48441	65529	27,35%	26,08%
Commerce de gros (interentreprises) de produits à base de tabac	58933	1503	57011	59959	34,80%	4,92%
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	55037	19057	50815	56259	22,45%	9,68%
Services auxiliaires des transports par eau	53927	8881	42783	57414	23,84%	25,48%
Industrie des eaux de table	53485	7126	49877	54439	20,90%	8,38%
Production de sel	50000	491	44694	51821	25,46%	13,75%
Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	48742	5431	45781	49878	27,73%	8,21%
Manutention portuaire	47768	5644	41279	48396	8,82%	14,71%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de sucre, chocolat et confiserie	47247	3979	36541	56298	45,82%	35,09%
Fabrication de bière	47145	3746	47563	47019	23,14%	-1,16%
Production de boissons rafraîchissantes	46871	5976	45955	47183	25,42%	2,60%
Fabrication de papier et de carton	43033	14761	38730	43914	16,98%	11,80%
Commerce de gros (interentreprises) de café, thé, cacao et épices	41948	2417	37856	46000	49,77%	17,70%
Transformation du thé et du café	40989	4815	37846	42793	36,47%	11,56%
Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	40840	3489	35335	44523	40,07%	20,64%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons	39814	33856	37171	41272	35,56%	9,94%
Fabrication d'articles en fourrure	39112	201	36767	45168	72,14%	18,60%

Fabrication de condiments et assaisonnements	38546	3462	35165	40535	37,03%	13,25%
Centrales d'achat alimentaires	38211	13404	37432	38693	38,21%	3,26%
Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	37812	9779	33381	38616	15,36%	13,56%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de cuirs et peaux	35849	495	31750	37883	33,13%	16,19%
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	35531	17041	30892	39789	47,85%	22,36%
Commerce de gros (interentreprises) alimentaire non spécialisé	34366	30203	32925	35050	32,19%	6,06%
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés	33555	13424	32530	33956	28,18%	4,20%
Désinfection, désinsectisation, dératisation	32324	5255	30414	32777	19,20%	7,21%
Fabrication de plats préparés	29749	19269	26908	32251	46,82%	16,57%
Fabrication objets divers bois, fabrication objets liège, vannerie et sparterie	28637	4088	26176	29750	31,14%	12,01%
Activités vétérinaires	27903	16268	26562	39907	89,95%	33,44%
Services des traiteurs	27746	16868	25131	29391	38,61%	14,49%
Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	27501	6666	25293	28814	37,29%	12,22%
Restauration collective sous contrat	27461	45802	24508	30205	48,17%	18,86%
Autres services de restauration n.c.a.	27215	43624	24639	29858	50,64%	17,48%
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	26733	3893	24925	28353	47,24%	12,09%
Hypermarchés	26287	292554	24116	29300	58,12%	17,69%
Commerce de détail de produits surgelés	25109	9678	23379	26711	48,08%	12,47%
Restauration traditionnelle	24740	322388	22944	25829	37,76%	11,17%
Cafétérias et autres libres-services	24510	10957	23292	26888	66,13%	13,37%
Supermarchés	24353	208677	22908	27060	65,21%	15,34%
Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	24057	16695	22289	27163	63,72%	17,94%
Pâtisserie	23872	10015	21747	26565	55,88%	18,14%
Supérettes	23664	17782	22520	24991	53,68%	9,89%
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	22830	100803	20720	25063	51,42%	17,33%
Débits de boissons	22678	40940	21092	23867	42,86%	11,63%
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	22462	9776	21909	23828	71,17%	8,05%
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	22443	8782	21308	23266	42,06%	8,42%
Commerce d'alimentation générale	21729	21733	21213	22217	48,67%	4,52%
Restauration de type rapide	21430	139813	21069	21757	47,62%	3,16%
<b>Effectif total des 47 secteurs en EQTP</b>		<b>1 587 892</b>				
<b>Salaire annuel brut moyen et effectif France</b>	35 865	16017125	31 708	38 846	41,76%	18,38%
<b>Salaire annuel net moyen France</b>	26 856					
<b>Salaire annuel net médian France</b>	21 468					

N.b. données en emplois équivalents temps plein. Salaires en euros incluant tous les éléments de rémunération prévus dans le contrat de travail. Nomenclature NAF des secteurs d'activité : [www.insee.fr/fr/information/2406147](http://www.insee.fr/fr/information/2406147). Source : adapté du Tableau T203, « Les salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2016 - Déclaration annuelle de données sociales (DADS) - Insee Résultats, septembre 2019 »

### ***En synthèse :***

Parmi les 10 secteurs d'activité qui offrent les meilleurs salaires, 3 relèvent des services logistiques de transport sur mer et voies navigables, 3 de la transformation alimentaire, 2 des intermédiaires de commerce – grossistes, 2 fournisseurs de produits chimique et de matière première. Les salaires bruts moyens annuels varient de 47 150 à 60 860 euros.

Parmi les 10 secteurs d'activité qui offrent les salaires les plus faibles, 8 relèvent du commerce de détail, 1 de la grande distribution et 1 de la restauration rapide. Les salaires moyens annuels varient de 21 430 à 24 350 euros.

L'écart salarial maximal entre secteurs est de 65% entre ceux qui rémunèrent le plus et ceux qui rémunèrent le moins. A titre de comparaison, cet écart approche 87% à l'échelle de l'ensemble des 650 secteurs d'activité étudiés par l'INSEE en France.

Enfin, un regard attentif est porté à quatre secteurs d'activité :

- « La restauration rapide » : en tant que partenaire montant du secteur agricole national, il figure dans cette étude et occupe la dernière place en terme de niveau de salaire annuel brut (21 430 €), pour 139 813 salariés.
- « Supérettes » : figure en 7<sup>ème</sup> place parmi les secteurs qui rémunèrent le moins bien leurs salariés (23 664 €), pour 17 782 salariés. Généralement, elles appartiennent à de grands groupes de la distribution et ont accès aux mêmes centrales d'achat.
- « Supermarchés » : figure en 10<sup>ème</sup> place parmi les secteurs qui rémunèrent le moins bien leurs salariés (24 353 €), pour 208 677 salariés.
- « Hypermarchés » : figure en 14<sup>ème</sup> place parmi les secteurs qui rémunèrent le moins bien leurs salariés (26 287 €), pour 292 554 salariés.

Ces trois secteurs d'activité de la grande distribution employaient en 2016, 519 013 salariés, soit 16,9% de plus que la population du secteur agricole (444 000 ; cf. Tableau 1).